

# Le référent radicalisme... fait de la formation !

Le 21 janvier 2015, dans la foulée de la fusillade mortelle de Charlie Hebdo, le gouvernement wallon décidait de désigner « un référent radicalisme » chargé de coordonner toutes les initiatives au niveau wallon en matière de prévention du radicalisme.

Plus d'un an après sa désignation, le ministre-président wallon Paul Magnette (PS) a fait le point sur le travail du référent en réponse à une question de la députée liégeoise Virginie Defrang-Firket (MR). *« Au fil des mois, il est apparu que le rôle du référent en tant que point de contact des acteurs de première ligne ne constituait pas sa mission essentielle. À l'inverse, son rôle de coordination des différentes administrations relevant de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-*

*Bruxelles est apparu essentiel »,* précise Paul Magnette.

Concrètement, le référent radicalisme s'est plutôt orienté vers la formation des agents de terrain. *« Il élabore des modules de formation à destination des professionnels des différents secteurs concernés et assure le suivi des formations et leur évaluation »,* poursuit le ministre-président. À ce stade, dix journées de formation ont été organisées pour le personnel de différentes institutions (centre régional d'intégration, mission régionale pour l'emploi, CPAS...) et sept journées de formation sont déjà programmées d'ici à la fin de l'année 2016. ●

**D.SCA.**

\*